

Eure

# Parcoursup : les profs de Prévert refusent la sélection

L'ÉVEIL DE PONT-AUDEMER | mardi 13 février 2018

389 mots

La plate-forme parcoursup a succédé au système Admission post-bac (APB) pour les choix d'orientation des futurs bacheliers (voir l'Eveil du 30 janvier 2018). Mais le nouveau système est décrié par une partie des enseignants et parents d'élèves. Les représentants de la liste SNES-SNPEP (FSU) et des parents d'élèves FCPE du lycée Jacques-Prévert de Pont-Audemer par exemple, qui ont distribué des tracts au lycée à propos de l'orientation post-bac mais aussi de la baisse des dotations (voir page suivante).

**« A défaut d'adapter le nombre de places en licence au nombre d'étudiants, ce qui supposerait des moyens supplémentaires, le gouvernement a fait le choix d'adapter le nombre d'étudiants au nombre de places en instaurant avec parcoursup une sélection qui ne dit pas son nom »,** affirment les représentants de la liste SNES-SNPEP (FSU) et des parents d'élèves FCPE du lycée Jacques-Prévert. Et d'accuser le gouvernement de **« mentir »** quand il a affirmé que le précédent système APB était défaillant. Il avait abouti à un tirage au sort dans certaines filières mais **« comment en aurait-il pu être autrement lorsqu'on a 808 000 candidats inscrits en début de procédure APB, pour 645 000 places proposées dans l'ensemble des formations ? »**

« Les formations choisissent leurs lycéens »

Les semaines de l'orientation, **« qui n'ont eu lieu nulle part »**, la nomination d'un deuxième professeur principal, les aides à l'orientation en ligne... sont autant de nouvelles données critiquées par les représentants de la liste SNES-SNPEP (FSU) et des parents d'élèves FCPE du lycée Jacques-Prévert. L'examen attentif des dossiers et la mise en place de remises à niveau pour prévenir l'échec (en cas de réponse **« oui si... »**) ne seront d'autre part pas possibles **« faute de moyens »**. Quant au **« denier mot au lycéen »**, **« c'est la promesse répétée en boucle pour endormir tout le monde »** car **« ce ne sont plus les lycéens qui choisissent leur formation mais bien les formations qui choisissent leurs lycéens. »**

Et de conclure par le refus des professeurs de participer à ce qu'ils considèrent être de la sélection. **« Le baccalauréat doit rester la condition nécessaire et suffisante pour accéder à la filière de son choix »**, estiment les signataires du tract.

Serge Velain